

## LETTRE OUVERTE À M. L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE DE CAHORS ( DASEN )

### ***Chronique de la scandaleuse méthode utilisée par l'Inspection d'Académie de Cahors pour détruire l'école rurale.***

Cher Monsieur, à qui obéissez-vous ?

Si vos méthodes sont le résultat des décisions prises par Madame la Rectrice ou des orientations définies par le Ministère, faites – le nous savoir car seule la rébellion organisée pourra remettre de l'ordre.  
S'il s'agit d'initiatives personnelles, changez de métier.

Ces quelques lignes vous étonnent ? Ou mieux encore vous surprennent ? Vous ne les comprenez pas ? Alors, laissez-moi ajouter quelques mots, cela vous aidera.

Au mois de septembre 2016, les cinq maires des communes de Cardaillac, Fons, Fourmagnac, Planioles et Camburat informent votre Inspecteur de circonscription que les deux RPI regroupant ces cinq communes souffrent d'une vraie difficulté. En effet, chaque année, les classes sont recomposées pour tenir compte des niveaux et du nombre d'enfants. Cela se traduit pour les familles par un manque de lisibilité; elles ne savent pas, d'une année sur l'autre, où leur enfant se trouvera l'année suivante. Nous précisons que nous n'avons aucun problème d'effectifs sur les deux RPI. Les postes d'enseignants ne sont donc pas menacés.

Après vous avoir rencontré, votre IEN nous propose de travailler ensemble pour tenter de pallier cette difficulté aux conditions suivantes :

1. Il ne s'agit pas d'une difficulté liée à la carte scolaire
2. Il convient de réorganiser les enseignements sur les deux RPI en agissant, notamment sur l'implantation des postes dans les écoles.

Et surtout, quelle que soit la solution proposée à l'issue de la réflexion, elle devait être validée par la majorité des maires concernés, soit trois sur cinq au minimum. « Il devra y avoir consensus », tels sont vos dires, vos engagements. Nous y avons cru.

Après trois réunions de travail, Monsieur l'IEN, nous informe que votre proposition est de fermer l'école de Fons et de déplacer le poste s'y trouvant vers l'école de Planioles.

Trois maires sur cinq, vous informent immédiatement par écrit de leur désaccord. Cette solution ayant pour principal défaut, outre celui de mettre tous les enfants des familles de Fons en difficulté avec des temps de transport très longs et très fatigants, celui de fermer l'école du village qui ne souffrait d'aucun problème d'effectifs. 17 enfants en 2017 vont donc se trouver dans cette situation sans raison. Le Maire de Cardaillac, quant à lui, précisait que cette solution pouvait conduire à terme à la fermeture d'une classe et de plusieurs postes d'agents territoriaux dans son village.

Face à l'opposition ferme et sans ambiguïté de la majorité des maires, vous vous étiez engagé à ne pas mettre en œuvre ce plan absolument inadapté.

C'est alors que l'impensable se profila doucement.

1. Je vous demande par téléphone confirmation de l'abandon de ce plan. Vous me le confirmez et me demandez de travailler pour la rentrée 2018. Je tiens à votre disposition le message indiquant cela que j'ai sauvegardé.
2. Vous décidez de présenter votre proposition en Commission Départementale de l'Éducation Nationale.
3. Certains parents d'élèves que cette nouvelle organisation satisfait, décident de s'exprimer dans la presse et de rencontrer des membres de la CDEN pour accréditer votre proposition.
4. À aucun moment, nous ne sommes (les Maires) informés de tout cela.
5. La CDEN donne un avis favorable à votre proposition.
6. Vous transformez votre proposition en une décision par voie d'arrêté le 1er mars 2017.

Sans la moindre gêne, ni la moindre hésitation, vous ne respectez aucun de vos engagements de départ. Les élus que nous sommes sont trompés. Vous nous avez laissé croire que vous seriez respectueux de notre choix. Rien de tout cela n'était vrai.

### **Les résultats concrets de votre décision :**

1. Une école rurale ferme alors qu'elle avait le nombre d'élèves requis.
2. Tous les enfants du village de Fons sont face à une organisation nouvelle absurde :

- trois sites très éloignés,
- des temps de transport très longs,
- des frais supplémentaires en transport pour le service public
- une offre pédagogique absolument identique à l'exception de 2 niveaux par classe au lieu de 3 (toutes les études montrent que cela n'a aucun impact sur les résultats scolaires).

**Alors pourquoi ?** Pour une raison très simple et peu glorieuse.

Sans le vouloir, nous vous avons donné l'occasion de fermer plusieurs écoles à moyen terme et de « récupérer » au moins deux postes d'enseignants.

En effet, vous savez fort bien que les 17 enfants concernés ne resteront pas dans les RPI ainsi réorganisés. Cela engendrera de facto une baisse très significative des effectifs. Une deuxième école où se trouve un seul poste fermera. Vous récupérerez ainsi un premier poste. Ensuite, le Maire de Cardaillac a indiqué à plusieurs reprises que les enfants de Planioles ne « remonteraient » pas vers sa commune pour des raisons géographiques évidentes.

Les effectifs chuteront encore. La probabilité qu'une classe ferme aussi à l'école de Cardaillac est très grande. Voici récupéré un éventuel second poste.

Il convient d'ajouter à cela les 3 ou 4 postes d'agents territoriaux supprimés.

Alors d'ici deux ou trois ans que restera-t-il de l'offre scolaire sur nos territoires ?

À ce moment précis de l'Histoire, vous ne serez plus dans le secteur. Le jeu naturel des mutations sera passé par là. Vous aurez fait votre travail.

Ce genre de méthode déloyale et peu glorieuse ne grandit pas notre République.

Nous avons largement les moyens de faire autrement. Il faut seulement le décider.

J'adresse copie de cette lettre ouverte aux journalistes, élus, membres du Gouvernement et candidats à l'élection présidentielle en espérant que nous serons nombreux à dénoncer ces pratiques d'un autre temps.

Le Maire du village de FONS (46). Laurent MARTIN - 02 mars 2017.